

CONDITIONS GENERALES DE BANQUES 2024



Orabank

A - TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS

I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE		
1.1	Conditions d'ouverture de compte	En vigueur
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Compte chèques	Franco
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	Franco
1.1.1.3	Dépôt à terme	Franco
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	Franco
1.1.1.5	Plan épargne logement	Franco
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	Franco
1.1.1.7	Compte joint	Franco
1.1.1.7.1	Compte chèques	Franco
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	Franco
1.1.1.8	Compte indivis	Franco
1.1.1.8.1	Compte chèques	Franco
1.1.1.8.2	Compte d'épargne	Franco
1.1.1.9	Autres types de comptes	Franco
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Franco
1.1.1.11	Assurance décès accidentel associé au compte chèque	Franco
1.2.1	Compte chèques	Franco
1.2.2	Compte d'épargne Ordinaire	Franco
1.2.3	Dépôt à terme	Franco
1.2.4	Compte d'épargne logement	Franco
1.2.5	Plan épargne logement	Franco
1.2.6	Compte sur livret	Franco
1.2.7		
1.2.7.1	Compte chèques	Franco
1.2.7.2	Compte d'épargne	Franco
1.2.8		
1.2.8.1	Compte chèques	Franco
1.2.8.2	Compte d'épargne	Franco
1.2.9	Lettre de clôture juridique	Franco
1.2.10	Attestation de clôture de compte	20 000
1.2.11	Autres types de clôture de comptes	Franco
1.2.12	Réactivation de compte	Franco
II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE		
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	14 %
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Franco
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	Franco
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	Franco
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	Forfait 1 500
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	Forfait 1 500
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	Pack Fonctionnaire : 1500 FCFA ; Pack Utilité : 2500 FCFA ; Pack Confort : 3500 FCFA
2.1.1.8	Frais de mise en place découvert permanent	5 000
2.1.1.9	Relevé d'identité Bancaire (RIB) : A l'ouverture du compte A la demande	Franco
2.1.2		
2.1.2.1	Mensuel	Franco
2.1.2.2	A la demande (mois en cours)	2500
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois)	2500
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	Franco
2.1.4	Autre type de relevé de comptes	Franco
2.1.5		
2.1.5.1	Attestation de solde	15 000
2.1.5.2	Attestation de non engagement	30000
	Attestation de confirmation de solde	30000
2.1.5.3	Autres types attestations bancaires	5000
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	50
2.1.7	Frais pour procuration	Franco
2.1.8	Conditions créditrices	

2.1.8.1	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	3,5%
2.1.8.2	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	3,5% (plafond 10 million)
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Franco
2.2.1.1.2	Chèques non barrés/vignette	25 par feuillet
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	2 500 par feuillet
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	0 - 1000 000: 15 000 1000 001-10 000 000: 20 000 sup à 10 000 000 : 25 000
2.2.1.2	Chèques de guichet	1500 par Feuillet
2.2.1.3	Certification de chèque	0 - 1000 000: 15 000 1000 001-10 000 000: 20 000 sup à 10 000 000:25 000
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	5 000
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	2500/par feuillet et un maxi de 25000/chéquier
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur (cheque non payé)	5 000
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	5000 par chéquier
2.2.1.8	Frais de garde de chéquier (mensuel)	2500
2.2.1.9	Frais de rejet chèque autres banques impayés suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	7500
2.2.1.10	Chèque ORABANK reçu en compensation impayé pour absence de provision	4000
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	5000
2.2.1.12	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	10000
2.2.1.13.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Franco
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte privative	NA
2.2.2.1.2.1	Classic	6000/an Validité 3ans
2.2.2.1.2.2	Gold Premier	18000/an Validité 3ans
2.2.2.1.2.3	Gold Business	45000/an Validité 3ans
2.2.2.1.5.8	Consultation de solde sur Guichets Automatiques de banque (GAB) autre banque	200
2.2.2.1.2.1	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client	Franco
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client	Franco
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères	
2.2.2.1.2.3.1	National/UEMOA	500
2.2.2.1.2.3.2	International	2,5% minimum 2 500 FCFA
2.2.2.1.2.4	Mini relevé	Franco
2.2.2.1.5	Carte prépayée	
2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte	1,4% du montant du rechargement min 1400
2.2.2.1.5.2	Retrait Guichets Automatiques de banque on us (GAB)	Franco
2.2.2.1.5.3	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) (pays UEMOA) hors Guichets Automatiques de banque (GAB) (banque X)	500
2.2.2.1.5.4	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) hors pays UEMOA	2,5% min 2500 FCFA
2.2.2.1.5.5	Transfert de carte à carte	1% du montant min 1000 FCFA
2.2.2.1.5.6	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) pays X	1,5% min 500 FCFA
2.2.2.1.5.7	Achat internet hors pays X	1,5% min 500 FCFA
2.2.2.1.5.8	Consultation de solde sur Guichets Automatiques de banque (GAB) autre banque	200
2.2.2.1.5.9	Autorisation refusée sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et Terminaux de Paiements Electroniques (TPE) TPE	Franco
2.2.2.1.5.10	Provision insuffisante sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)	200
2.2.2.1.5.11	Remplacement de la carte	Coût selon le type de carte
2.2.2.1.5.12	Relevé de compte en ligne	Franco
2.2.2.1.5.13	Assistance clientèle par un opérateur banque X	Franco
2.2.2.1.5.14	Frais de maintenance mensuels pour les cartes prépayées	500
2.2.2.1.5.15	Cout d'acquisition carte dépense	10000
2.2.2.1.5.16	Cout d'acquisition carte salaire	5 000
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	5000
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	NA
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	Suivant type de carte
2.2.2.5	Rédition du code confidentiel	10000
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	10000
2.2.2.7		
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	5000

2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (particulier)	Franco
2.2.2.8	Frais de non-restitution de carte en opposition/usage abusif	Franco
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	10 000
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	
	Expédition à domicile hors pays : frais d'envoi DHL/FEDEX	Au réel des frais DHL
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	Franco
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (GOLD et BUSINESS)	Franco
2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.1.1	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Franco
2.2.2.13.1.2	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales (GIM UEMOA)	National 500
2.2.2.13.1.3	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	500
2.2.2.13.1.4	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA	2.5% min 2 500
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.2.1	*consultation/édition de solde dans la banque du client	Franco
2.2.2.13.2.2	*Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	200
2.2.2.13.2.3	*consultation/édition d'historique de solde	100
2.2.2.14	Paielements	
2.2.2.14.1	*Dans la zone UEMOA	500
2.2.2.14.2	*Hors zone UEMOA	1,5% du montant de la transaction Min. 1 500
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Franco
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Franco
2.2.3.1.3	Virement local vers un tiers (STAR-UEMOA/RTGS)	5 000
2.2.3.1.4	Virement local vers un tiers (SICA)	3 500
2.2.3.1.5	Virement entre agences en faveur d'un tiers (Intra-muros)	Franco
2.2.3.1.6	Virement dans l'UEMOA Extra-muros (STAR-UEMOA/RTGS)	0-5 000 000 : 15 000
		5 000 001-10 000 000 : 20 000
		10 000 001 à 30 000 000 : 40 000
		30 000 001 à 50 000 000 : 80 000
		50 000 001 à 100000 000 : 120 000
		Supérieur à 100 000 000 : 150 000
2.2.3.1.7	Virement dans l'UEMOA réseau ORABANK	5 000
2.2.3.1.8	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Franco
2.2.3.1.9	Mise en place de Virement Permanent local ou autres	
2.2.3.1.9.1	* Exécution des opérations en interne	Franco
2.2.3.1.9.2	* Exécution des opérations vers autres banques locales	1 750
	* Exécution des opérations vers Réseaux Orabank	2 500
		0-5 000 000 : 7 500
		5 000 001-10 000 000 : 10 000
		10 000 001 à 30 000 000 : 20 000
	* Exécution des opérations vers autres banques Zone UEMOA	30 000 001 à 50 000 000 : 40 000
		50 000 001 à 100000 000 : 60 000
		Supérieur à 100 000 000 : 75 000

2.2.3.1.9.3	Virement bénéficiaires multiples autres banque	1000 / bénéficiaire, min 3 000 max 20 000
2.2.3.1.8	Modification de Virement Permanent vers autres banques	5 000
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	
2.2.3.1.9.1	Mise à disposition client	5 000
2.2.3.1.9.2	Mise à disposition non-client	5 000
2.2.3.2	Prélèvements	
2.3.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.3.3.2.1.1	* Création de dossier	Franco
2.3.3.2.1.2	* Exécution de l'opération	Franco
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	5 000
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	Franco
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	100
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Franco
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	Franco
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Franco

III - SERVICES BANCAIRES

3.1	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	J pour RTGS - J pour SICA
3.1.2	Remise de chèque	J
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	J
3.1.6	Livrets d'épargne (versement et retrait)	Versement : premier jour de la quinzaine suivant l'opération. Retrait : dernier jour de la quinzaine précédent l'opération
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Franco
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Franco
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	0-1 000 000: 15 000 1000001-10 000 000: 20 000 Supérieur à 10 000 000 : 25 000
	Emission chèque certifié	0-1 000 000:15 000 1000001-10 000 000: 20 000 Supérieur à 10 000 000 : 25 000
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises	NA
3.2.5	Rejet de chèque	4 000
3.2.6	Demande d'opposition	5 000
3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt)	Franco
3.2.8	Protêt	10 000
3.2.9	Frais de circularisation	30 000
3.2.10	Changement de signature	Franco
3.2.11	Modification intitulé de compte	Franco
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Franco
3.2.13	Changement de garde de titre	Franco
3.2.14	Frais de nantissement (frais d'acte)	20 000
	Frais de cautionnement solidaire (frais d'acte)	20 000
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	15 000
3.2.16	Frais de reclassement	20 000

IV - SERVICES BANQUE A DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Franco
4.2	Banque en ligne	Particuliers : 500 HT/mois ; Entreprises : 4 000 HT/ mois
4.3	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile	Franco
4.4	(Seuls les coûts sont à la charge du client) Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Franco
4.5	Transfert à partir d'une carte	Franco

V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	10 000
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	10 000
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	5 000
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	10 000
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	10 000
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	2 500
5.7	Certificat de non-paiement	10 000
5.9	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	2 500
5.10	Frais de dossier interdit bancaire	25 000
5.11	Frais mensuel de gestion interdit bancaire autre banque	10 000
5.12	Chèque émis en infraction interdit bancaire	50 000
5.13	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	5 000

VI - OPERATIONS DE CHANGE

6.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente) EURO	Achat Franco Vente 2%
-----	---	-----------------------

VII - OPERATIONS DE CREDIT

7.1	Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD +Marge)	
7.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	13%
7.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	14%
7.1.3	Facilités de caisse Fonctionnaires	7%
7.1.4	Facilités de caisse Autres	Min. 9% Max. 11%
7.1.5	Crédits à court terme Fonctionnaires	Min. 6,75% - Max. 10%
7.1.6	Crédits à court terme autres (Voir la possibilité d'ajouter Festivités)	Min. 9% Max. 11%
7.2	Crédits à l'habitat	
7.2.1	Moyen terme Fonctionnaires (MDT+Marge)	Min. 6,95%
7.2.2	Long terme Fonctionnaires (MTD+Marge)	Min. 6,95% Max. 9%
7.2.3	Moyen terme Autres (MDT+Marge)	Min. 6,95% Max. 9%
7.2.4	Long terme Autres (MTD+Marge)	Min. 6,95% Max. 9%
7.3	Crédit-bail	NA
7.4	Autres opérations connexes aux opérations de crédit	
7.4.1	Frais de mainlevée d'hypothèque	50 000
7.4.2	Assurance sur prêts particuliers	Voir conditions des campagnes
7.4.3	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	50 000
7.4.4	Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	50 000
7.4.5	Demande d'édition de tableau d'amortissement	5 000
7.4.6	Frais d'impayé au remboursement	Taux de crédit+ 3 points
7.4.7	Frais d'état d'engagement	
7.4.8	Frais de remboursement anticipé total ou partiel -Pour consolidation : -Suite à rachat par concurrent :	3% de l'encours min 20 000 6% de l'encours min 50 000 + 5 000 par traites restantes à payer
7.4.9	Frais de dossiers de prêt Frais de dossier clients retraités :	1.5% min. 35 000 excepté les crédits de campagne et les rachats
7.4.10	Autres opérations de crédit	
7.4.11	Autres assurances sur prêts particuliers	Frais réels
7.4.12	Avenant sur contrat prêt	25 000
7.4.13	Modification simple (date d'échéance, no de compte ou périodicité)	25 000
7.4.14	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	30 000
7.4.15	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	25 000
7.4.16	Demande d'édition de tableau d'amortissement	5 000

7.4.17	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Taux de crédit+ 3 points
7.4.18	Commission d'engagement	1% Flat
7.4.19	Frais d'escompte d'effets	Frais dossier 0.5% du montant de la traite min. 50 000
	Interêt d'escompte	3% min 12% max.
7.4.20	Cautions et avals	30 000
7.4.21	Avance sur DAT	Taux DAT+1
7.4.22	Rééchelonnement de crédit	15 000
7.4.23	Frais de découvert autorisé salarié	5 000
7.4.24	Frais de visa ponctuel salarié	1000 FCFA pour tout dépassement inférieur ou égal 500 000 et 1% pour tout dépassement supérieur à 500 000 FCFA
7.4.25	Frais de tombée anticipée	30 000

VIII - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

8.1	Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)	
8.1.1	Frais d'encaissement	
8.1.1.1	Frais de manipulation	NA
8.1.1.2	Frais port de lettre	NA
8.1.1.3	Chèque libellé en devises : commission de change en sus	NA
8.1.1.4	Frais d'impayés	NA
8.2	Chèques et effets gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.2.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Franco
8.2.2	Frais d'encaissement	Franco
8.2.3	Frais de manipulation	Franco
8.2.4	Frais de SWIFT	Franco
8.2.5	Frais de port de lettre	Franco
8.2.6	Frais sur chèque en souffrance	Franco
8.2.7	Frais fixes d'impayés	4 000
8.3	Emission de chèques de banque à destination d'un pays étranger	
8.3.1	Frais de dossier	NA
8.4	Transferts	
8.4.1	Transferts zone UEMOA	
8.4.1.1	Transfert zone UEMOA réseau Orabank	
8.4.1.1.1	Client: 0- montant illimité	5 000
	Non client : 0 - 5 millions FCFA :	30 000
	5 millions -10 millions FCFA :	40 000
8.4.1.1.2	10 millions -30 millions FCFA :	60 000
	30 millions -50 millions FCFA :	80 000
	50 millions -100 millions FCFA :	120 000
	Plus de 100 millions FCFA :	150 000
8.4.1.2	Transfert zone UEMOA hors réseau Orabank	
	5 millions FCFA :	5 000
	5 millions -10 millions FCFA :	10 000
8.4.1.2.1	10 millions -30 millions FCFA	15 000
	30 millions -50 millions FCFA :	30 000
	50 millions -100 millions FCFA :	40 000
	Plus de 100 millions FCFA :	150 000
8.4.2.1	Transferts émis hors UEMOA	
8.4.2.1.1	EURO	
8.4.2.1.1.1	Commission	1,2%avec un minimum de 25 000
8.4.2.1.1.2	Taxes BCEAO	0,60%
	Frais OUR	Suivant frais des correspondants
8.4.2.1.1.3	Frais liés à l'autorisation de change	10 000
8.4.2.1.1.4	Frais Swift	15 000
8.4.2.1.1.5	Port de lettre	1000
8.4.2.1.2	AUTRES DEISES	

8.4.2.1.2.1	Commission	0,35%min 20 000
8.4.2.1.2.2	Taxe BCEAO	0,60%
8.4.2.1.2.3	Frais liés à l'autorisation de change	10 000
8.4.2.1.2.4	Frais Swift	17 500
8.4.2.1.2.5	Commission de change (USD et autres devises variable)	0,20%; min 5 000; max 50 000 FCFA HT
8.4.2.1.2.6	Frais de modification de transfert émis	10 000
8.4.3	Transferts reçus de l'étranger	
8.4.3.1	Commission d'encaissement	Franco
	Transferts libellés en Euro ou en FCFA	
	1) Client	Franco Selon cours
8.4.3.1.1	-Groupe Orabank -Autres banques	EUR/XOF 655,957
	2) Non-client (Mise à disposition)	12 500
	-Groupe Orabank	
	Transferts libellés autres devises	Franco
	Commissions retour de fonds	10 000
	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	NA
	Autres types de transferts	NA

IX - AUTRES SERVICES (divers)

9.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1	0 à 30 jours	1500
9.1.2	30 à 60 jours	5000
9.1.3	60 à 90 jours	10 000
9.1.4	Plus d'un an	15 000
9.1.5	Supplément par photocopie	200 par page
9.2	Boîte à lettres	NA
9.3	Location de coffre-fort	NA
9.4	Frais de reproduction de clé	NA
9.5	Demande de renseignements sur client	5 000
9.6	Demande de renseignements financiers	10 000
9.7	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	40 000
9.8	Abonnement mensuel au site internet	NA
9.9	Successions	
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	7000
	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	
	1 - 50 000	Franco
	50 001-500 000	7 500
9.9.2	500 001-1 000 000	20 000
	1 000 001-5 000 000	50 000
	5 000 001-10 000 000	75 000
	Au-delà de 10 000 000	250 000
9.10	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	NA
9.11	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
9.11.1	*Lettre d'avertissement	5 000
9.11.2	*Lettre d'injonction	10 000
9.12	Attestation d'avoirs	NA
9.13	Reconstitution d'extrait de compte	NA
9.14	Autres types de services	NA
9.14.1	Changement d'information sur le compte	Franco

B - TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES ENTREPRISES/ ONG

I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE		
1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Franco
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Franco
1.1.1.3	Compte courant	Franco
1.1.1.4	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	Franco
1.1.1.5	Autres types de comptes	Franco
1.1.1.6	Assurance décès accidentel associé au compte courant	Franco
1.2	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1	Dépôts à terme société, ONG et Associations	Franco
1.2.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	NA
1.2.3	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Franco
1.2.4	Lettre de clôture juridique	Franco
1.2.5	Autres types de clôture de comptes	Franco
1.2.6	Réactivation du compte	40 000
II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE		
2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert	0,15%
		1/8 pour 1000 pour mtt < 5 000 000 mini 500,
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit sur compte courant	1/4 pour 1000 pour mtt > 5 000 000 minimum de perception : 3 000
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé	
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé	
		EI : 3000 SARL :5000 SA : 10 000 SFD :3000 ONG :1000 Franco pour Structure religieuse Franco pour métier à ordre Franco pour les sociétés en formation
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
2.1.2	Relevé d'identité Bancaire (RIB) : A l'ouverture A la demande	Franco Franco
2.1.2.1	Relevés de compte	
2.1.2.2	Mensuel	Franco
2.1.2.3	A la demande (mois en cours)	2500
2.1.2.4	Autre période (tarif par mois)	5000
2.1.3	Attestations bancaires	
2.1.3.1	Attestation de solde	15 000
2.1.3.2	Attestation de non-engagement etc.	10 000
	Attestation de confirmation de solde	30 000
	Attestation de capacité financière	0 - 50 000 000 : 50 000 FCFA; 50 000 000 - 100 000 000 : 100 000 FCFA Plus de 100 000 000: 200 000 FCFA
2.1.3.3	Autres types d'attestations bancaires	10 000
2.1.4	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	50
2.1.5	Frais pour procuration	5 000
2.1.6	Conditions créditrices	
2.1.6.1	Produits d'épargne	3,5%
2.1.6.2	Autres dépôts	
2.1.6.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	Négociable
2.1.6.4	Autres types de conditions créditrices	Négociable
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	

2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	25 par feuillet
2.2.1.1.2	Lettre-chèques	2500 par feuillet
2.2.1.1.3	Chèques de banque sur place	0-1 000 000: 15 000 1 000 001-10 000 000: 20 000 Supérieur à 10 000 000 : 25 000
2.2.1.1.4	Chèques de banque UEMOA	NA
2.2.1.1.5	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	NA
2.2.1.2	Certification de chèque	0 - 1000 000: 15 000 FCFA 1000 001-10 000 000 : 20 000 FCFA Supérieur à 10 000 000: 25 000 FCFA
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque de banque	5000
2.2.1.4	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5000
2.2.1.5	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5000
2.2.1.6	Frais de destruction de chéquier	10 000 par chéquier
2.2.1.7	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	7 500
2.2.1.8	Forfait chèque impayé<à montant X FCFA (montant à préciser)	NA
2.2.1.9	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	25 000
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	50 000
2.2.1.11	Frais sur chèques impayés	4 000
2.2.1.12	Assurance perte et vol de moyens de paiement	NA
2.2.1.13	Encaissement de chèques	
2.2.1.13.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Franco
2.2.1.13.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	NA
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
	Classic	6000/an Validité 3ans
	Gold Premier	18000/an Validité 3ans
	Gold Business	45000/an Validité 3ans
2.2.2.1.1.1	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB)/Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Franco
2.2.2.1.1.2	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des confrères de la zone UEMOA	Franco sur GAB Orabank, GIM 500
	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) hors zone UEMOA	International 2,5% min 2 500 fcfa
2.2.2.1.1.3	Consultation de solde	Franco sur GAB Orabank, 200 sur GAB confrères
2.2.2.1.1.4	Mini relevé	Franco sur GAB Orabank, 200 sur GAB confrères
2.2.2.1.1.5	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) pays X	Franco
2.2.2.1.1.6	Achat internet hors pays X	1,5%
2.2.2.1.1.5	Frais de gestion mensuels	834
2.2.2.1.1.6	Frais annuels	10 000
2.2.2.1.2	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	Cout selon le type de carte
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	NA
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	Cout selon le type de carte
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel	10 000
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	10 000
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	5000
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (Société)	5000
2.2.2.8	Frais de non-restitution de carte en opposition/usage abusif	5 000
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	10 000
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	25 000
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	10 000
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	834/mois
2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde, consultation/édition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.1.1	Distributeurs Automatiques de Billets de la banque du client	Franco

2.2.2.13.1.2	Distributeurs Automatiques de Billets autres banques locales (GIM UEMOA)	500
2.2.2.13.1.3	Distributeurs Automatiques de Billets Hors zone UEMOA	2,5% min 2500 FCFA
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques/ Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.2.1	Consultation/édition de solde dans la banque du client	Franco
2.2.2.13.2.2	Consultation/édition d'historique de solde	Franco GAB Orabank / 200 autres GAB
2.2.2.14	Paielements	
2.2.2.14.1	Dans la zone UEMOA	Franco
2.2.2.14.2	Hors zone UEMOA	1,5% Min 1500 F
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Franco
2.2.3.1.2	Virement sur place vers un tiers (SICA-UEMOA)	3500
2.2.3.1.3	Virement entre agence en faveur d'un tiers	Franco
		-0- 5 000 000 FCFA : montant 15 000
		- 5 000 001 -10 000 000
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	FCFA : montant 20 000
		- 10 000 001 -30 000 000
		FCFA montant 40 000
		- 30 000 001 -50 000 000
		FCFA : montant 80 000
	VIREMENT RESEAU ORABANK	5 000
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Franco
2.2.3.1.7	Mise en place de virement permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	Ouverture de dossier	Franco
2.2.3.1.7.2	Exécution de l'opération	Franco
2.2.3.1.7.3	Virement bénéficiaires multiples	1000/ bénéficiaire min 3000, maxi 20 000
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	
2.2.3.1.9.1	Mise à disposition client	5000 pour tout montant
2.2.3.1.9.2	Mise à disposition non-client	10 000
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	*Mise en place de l'autorisation de prélèvement	Franco
2.2.3.2.1.1	Ouverture de dossier	Franco
2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération	Franco
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	2 500
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	Franco
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	100
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Franco
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	Franco
2.2.3.3	Effets de commerce	
2.2.3.3.1	Frais sur paiement d'effets	Franco
2.2.3.3.2	Frais d'encaissement sur effets	5 000
2.2.3.3.3	Commission de bordereau	Commission de bordereau: 0,75% Min 10 000
2.2.3.3.4	Commission d'endos	
2.2.3.3.5	Intérêt	10%
2.2.3.3.6	Port de lettre	1 000
2.2.3.3.7	Frais fixe	5 000
2.2.3.3.8	Frais de protêt	15 000
2.2.3.3.9	Frais de prorogation d'échéance	Frais de prorogation d'échéance: 10 000
2.2.3.3.10	Autres effets de commerce	

III - SERVICES BANCAIRES

3.1	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	J+1
3.1.2	Remise de chèque	J+1
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	JJ et JJ
		Versement : premier jour de la quinzaine suivant l'opération.
3.1.6	Livrets d'épargne	Retrait : dernier jour de la quinzaine précédent l'opération
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Franco
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Franco
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	0-1 000 000: 15 000 1 000 001-10 000 000: 20 000 Supérieur à 10 000 000 : 25 000
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises	NA
3.2.5	Rejet de chèque	4 000
3.2.6	Demande d'opposition	5 000
3.2.7	Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	10 000
3.2.8	Protêt	10 000
3.2.9	Frais de circularisation	40 000
3.2.10	Changement de signature	Franco
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Franco
3.2.12	Changement d'adresse	Franco
3.2.13	Changement de garde de titre	Franco
3.2.14	Frais de nantissement (frais d'acte)	15 000
	Frais de caution solidaire	15 000
	Frais de domiciliation	15 000
3.2.15	Frais de saisie attribution (ATD)	15 000
3.2.16	Frais de reclassement	Frais de reclassement: 20 000
3.2.17	Autres types de services bancaires	

IV - SERVICE BANQUE A DISTANCE		
4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	
4.2	Banque en ligne	Part : 500f/mois Entreprise : 4000f/mois
4.3	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Franco
4.4	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Franco

V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT		
5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	10 000
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	10 000
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	5 000
	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	10 000
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	10 000
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	7500
5.7	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	NA
5.8	Certificat de non-paiement	10 000
5.9	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	
5.10	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	5000
5.11	Frais de dossier interdit bancaire	25 000
5.12	Frais mensuel de gestion interdit bancaire autre banque	10 000
5.13	Chèque émis en infraction interdit bancaire	50 000
	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	5 000

VI - OPERATIONS SUR TITRES		
6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	

VII - OPERATIONS DE CHANGE		
7.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente) /EUR	Achat: Franco - Vente : 2 %

VIII - OPERATIONS DE CREDIT		
8.1	Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB2+Marge)	
8.1.1	Découvert en compte convenu ou non formalisé (MTD+Marge)	13%
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	12%
8.1.3	Crédits à court terme (MTD+Marge)	12%
8.1.4	Autres crédits à court terme (MTD+Marge)	
8.1.5	Avance sur marché	12%
8.1.6	Refinancement et ligne de crédit SFD	9%
8.1.7	Commission d'engagement SFD	1%
8.1.8	Frais de dossier SFD	1%
8.1.9	Autres crédits à moyen et long termes (MTD+Marge)	12%

2 Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle

8.1.10	Crédit-bail	NA
8.1.11	Financement en devises	NA
8.1.12	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	
8.1.13	Autres financements en devises	
8.1.14	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	5 % à 12%
8.1.15	Facilités de caisse et avances (types à définir)	13%
8.1.16	Prêt de consolidation de découvert	13%
8.1.17	Autres types de crédits de trésorerie	
8.1.18	Remboursement anticipé	De 1 à 50 millions : 2% du montant, minimum 50 000 HT Plus, de 50 000 000 1%, minimum 50 000
8.2	Crédits par signature	

8.2.1	Caution sur marches	
8.2.1.1	Cautions sur marché, modèle standard	35 000
8.2.1.2	Caution sur marchés, modèle imposé	35 000
8.2.1.3	Caution sur marchés, en plusieurs exemplaires	50 000
8.2.1.4	Duplicata de caution	50 % du montant initial
8.2.1.5	Commission sur caution / Avance démarrage, Bonne fin d'exécution, Retenue de garantie	3%
8.2.2	Autres Cautions (fiscales et douanières, enlèvement, garantie de paiement...)	
8.2.2.1	Frais d'acte	35 000
8.2.2.2	Commission	5%
8.2.3.3	Aval de traites	
8.2.3.4	Frais d'acte	50 000
8.2.3.5	Commission	3%
8.2.3.6	Main levée anticipée de caution	- 0- 50 000 000 mtt 50 000 ht - 50 000 001- 100 000 000 mtt 100 000 ht - au-déla de 100 000 000 mtt 200 000 ht
8.3	Opérations connexes aux opérations de crédits	
8.3.1	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	50 000
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	25 000
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, no de compte ou périodicité)	25 000
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	30 000
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	25 000
8.3.6	Demande de décompte	
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	5 000
8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Taux de crédit + 3 points 1,5% du montant du crédit min 50 000
8.3.9	Frais d'études de dossier de crédit +Commission d'engagement (Frais de dossier	
8.3.10	Frais de dossier	0,5 % min 50 000 maxi 200 000 F
	Commission d'escompte effet de commerce	Selon le taux négocié avec un min de 5%
8.3.11	Commission d'octroi ou renouvellement de ligne de crédit	0,20 % Flat du montant de la ligne
8.3.12	Avance sur DAT	Taux de DAT+2
8.3.13	Rééchelonnement de crédit	15 000
8.3.14	Remboursement par anticipation	0- 50 000 000 taux 2% min 50 000 - plus 50 000 000 taux 1% min 50 000
8.3.15	Frais d'avance sur remise chèque	1 % min 10 000
8.3.16	Engagement de domiciliation	15 000

IX - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

9.1	Encaissement chèque et effet en devises	
9.1.1	Euro	
9.1.1.1	Commission prorogation —commission rapatriement	NA
9.1.1.2	Commission d'encaissement	NA
9.1.1.3	Frais d'envoi	NA
9.1.1.4	Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	NA
9.1.1.5	Provision pour retour de chèque impayé	NA
9.1.1.6	Avis de sort/SWIFT	NA
9.1.2	Autres devises	
9.1.2.1	Commission de change 0,5%	NA
9.1.2.2	Commission d'encaissement 0,15% minimum	NA
9.1.2.3	Frais d'envoi	NA
9.1.2.4	Avis de sort/SWIFT	NA
9.2.1	Euro	
9.2.1.1	Frais de dossier	29 500
9.2.1.2	Commission de transfert	Voir frais de transfert
9.2.1.3	Taxe	

9.3	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
9.3.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Franco
9.3.2	Frais d'encaissement	Franco
9.3.3	Frais de manipulation	Franco
9.3.4	Frais de Swift	Franco
9.3.5	Frais de port de lettre	Franco
9.3.6	Frais sur chèque en souffrance	Franco
9.3.7	Frais fixe d'impayés	Franco
9.4	Transferts	
9.4.1	Transferts zone UEMOA	
9.4.1.1	Transfert zone UEMOA réseau Orabank	
9.4.1.1.1	Client: 0 - montant illimité	5 000
9.4.1.1.2	Non client 0 - 5 millions FCFA :	30 000
	5 millions -10 millions FCFA ;	40 000
	10 millions -30 millions FCFA :	60 000
	30 millions -50 millions FCFA :	80 000
	50 millions -100 millions FCFA :	120 000
	Plus de 100 millions FCFA :	150 000
9.4.1.2	Transfert zone UEMOA hors réseau Orabank	
		- 0- 5 000 000 FCFA : montant 15 000
	0-5 millions FCFA :	- 5 000 001 -10 000 000
	5 millions -10 millions FCFA :	FCFA : montant 20 000
	10 millions -30 millions FCFA :	- 10 000 001 -30 000 000
	30 millions -50 millions FCFA :	FCFA montant 40 000
	50 millions -100 millions FCFA :	- 30 000 001 -50 000 000
	Plus de 100 millions FCFA :	FCFA :montant 80 000
		- 50 000 001 -100 000 000
		FCFA :montant 120 000
		- au- delà de 100 000
		000 montant 150 000
9.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
9.4.3	Transferts émis hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	
9.4.3.1	EURO	
9.4.3.1.1	Commission	1,2 % avec un min de 25 000
9.4.3.1.2	Taxe	
9.4.3.1.3	Frais liés à l'autorisation de change	10 000
9.4.3.1.4	Frais Swift	15 000
9.4.3.1.5	Port de lettre	5 000
9.4.3.2	AUTRES DEVISES	
9.4.3.2.1	Commission proportionnelle Zéro à 10 millions 10 à 25 millions : 25 à 50 millions. 50 à 100 millions : Plus de 100 millions :	0,35 % min 20 000 HT
9.4.3.2.2	Taxe	
9.4.3.2.3	Frais liés à l'autorisation de change	10 000
9.4.3.2.4	Frais Swift	17 500
9.4.3.2.5	Commissions de modification de transfert	10 000
9.4.3	Transferts reçus de l'étranger	
9.4.3.1	Commission d'encaissement	
	Transfert libellés en Euro ou en FCFA	Franco
	Client	
9.4.3.2	-Groupe Orabank	Franco
	-Autres banques	5 000
	3) Non client (Mise à disposition)	
	-Groupe Orabank	
	Transfert libellés autres devises	Franco
9.4.3.3	1) Faveur clients Orabank Burkina	0,20%;
	2) Non-client (Mise à disposition)	Min 5 000; maxi 50 000
	3) Commissions retour de fonds	10 000
9.5.1.1.1	Commission d'ouverture FCFA, EURO, AUTRES DEVISES	20 000
9.5.1.1.2	Commission dossier	0.2%
9.5.1.1.3	Commission (en cas de Traite avalisée)	3% l'an (prélevé par trimestre)
	Commission aval (en cas de Traite avalisée)	25 000

9.5.1.1.4	Frais d'envoi courrier express (si traite à envoyer au cédant)	Frais reel DHL
9.5.1..1.5	Port de lettre	5 000
	Frais SWIFT	17 500
9.5.1.2	Modification	
9.5.1.2.1	Frais de modification des termes	15 000
9.5.1.2.2	Frais de modification du montant	20 000
9.5.1.2.3	Commission de prorogation	30 000
9.5.1.2.4	Port de lettre	5000
9.5.1.3	Annulation	
9.5.1.3.1	Commission d'annulation (com transfert doc)	0.2% du montant
9.5.1.3.2	Port de letter	5000
	Frais SWIFT	17 500
9.5.1.3.3	Frais d'envoi courrier express	30 000
9.5.1.4	Acceptation	
9.5.1.4.1	Commission d'acceptation	10 000
	Port de lettre	5 000
9.5.1.4.2	Avis de sort	10 000
9.5.1.5	Non acceptation	
9.5.1.5.1	Commission de non acceptation	10 000
9.5.1.6	Règlement	
9.5.1.6.1	Commission d'encaissement	20 000
9.5.1.6.2	Commission de transfert Euro	1,2 % Mini 10 000
9.5.1.6.3	Commission de transferts autres devises	Suivant tarif des transferts autres devises
9.5.1.6.4	Frais SWIFT	17 500
9.5.1.6.5	Frais de dossier	NA
9.5.1.6.6	Commission d'endossement	20 000
9.5.1.6.7	Commission de change autres devises	0,2% Mini 15 000 et Maxi 250 000
9.5.1.6.8	Port de lettre	5000
	Commission de manipulation	20 000
	Avis de sort	10 000
9.5.1.6.9	Taxe sur Transfert Hors UEMOA (TTHU)	0,6%
9.5.1.7	Impayé	
9.5.1.7.1	Commission d'impayé	20 000
9.5.1.7.2	Avis de sort	10 000
9.5.1.7.3	Frais de transfert des documents au cédant	Frais reel (DHL)
9.5.1.7.4	Frais SWIFT	17 500
9.5.1.7.5	Port de lettre	5 000
9.5.1.8	Transfert des documents à une autre Banque	
9.5.1.8.1	Commission de transfert des documents	
9.5.1.8,2	Port de lettre	5 000
9.5.1.8.3	Frais SWIFT	17 500
9.5.2	Remise documentaire Export	
9.5.2.1	Ouverture	
9.5.2.1.1	Commission de dossier	20 000
9.5.2.1.2	Frais d'envoi des documents à l'encaissement	Frais reel (DHL)
9.5.2.1.3	Port de lettre	5 000
9.5.2.2	Acceptation	
9.5.2.2.1	Commission de négociation	20 000
9.5.2.3	Modification	
9.5.2.3.1	Commission d'amendement des termes	15 000
9.5.2.3.2	Commission de modification du montant	20 000
9.5.2.3.3	Commission de prorogation	25 000
9.5.2.3.4	Frais SWIFT	17 500
9.5.2.3.5	Port de lettre	5 000
9.5.2.4	Annulation	
9.5.2.4.1	Commission d'annulation	0,2%
9.5.2.4.2	Frais SWIFT	17 500
9.5.2.4.3	Port de lettre	5 000
9.5.2.5	Règlement	
9.5.2.5.1	Commission d'encaissement	Franco

9.5.2.6	Rapatriement de recette d'exportation	
9.5.2.6.1	Commission de rapatriement	10 000
9.5.2.6.2	Port de lettre	5 000
9.5.2.7	Impayé	
9.5.2.7.1	Commission d'impayé	20 000
9.5.2.7.2	Avis de sort	5 000
9.5.3	CREDOC IMPORT	
9.5.3.1	Ouverture de credoc	
9.5.3.2	Frais de dossier	
9.5.3.3	Commission d'ouverture	0,2% par trimestre min 40 000
9.5.3.4	Frais SWIFT/TELEX	20 000
9.5.3.5	Port de lettre	5 000
9.5.3.2	Utilisation du credoc	
9.5.3.2.1	Commission d' utilisation	0,3% min 40 000
9.5.3.2.2	Commission d'acceptation	20 000
9.5.3.2.3	Commission de transfert	0,6% min 30 000
9.5.3.2.4	Commission de change	0,2% du montant
	Frais SWIFT	20 000
9.5.3.3	Modification du credoc	
9.5.3.3.1	Commission d'amendement sur le montant	
9.5.3.3.2	Frais de modification	0,2% sur la différence du montant Min 50 000
9.5.3.3.3	Frais SWIFT	20 000
9.5.3.3.4	Port de lettre	5 000
9.5.3.4	Commission d'amendement sur les termes	
9.5.3.4.1	Frais de modification	15 000
9.5.3.4.2	Frais SWIFT	20 000
9.5.3.4.3	Port de lettre	5 000
9.5.3.5	Commission de prorogation	
9.5.3.5.1	Frais de prorogation	0,2% par trimestre indivisible Min 25 000
9.5.3.5.2	Frais SWIFT	20 000
9.5.3.5.3	Port de lettre	5 000
9.5.3.6	Commission d'annulation	
9.5.3.6.1	Frais d'annulation	30 000
9.5.3.6.2	Frais SWIFT	20 000
9.5.3.6.3	Port de lettre	5 000
9.5.4	Crédit documentaire export	
9.5.4.1	Ouverture	
9.5.4.1.1	Notification d'ouverture	0,20% par trimestre Min 25 000
9.5.4.1.2	Frais de notification	20 000
9.5.4.1.3	Port de lettre	5 000
9.5.4.2	Confirmation	
9.5.4.2.1	Commission de confirmation	0,20 % par trimestre MINI 25 000
9.5.4.2.2	Port de lettre	5 000
9.5.4.2.3	Commission de négociation	20 000
9.5.4.3	Modifications	
9.5.4.3.1	Frais de modification Augmentation	0,20 % sur la différence du montant MINI 25 000
9.5.4.3.2	Frais de Prorogation	0,2% Mini 25 000
9.5.4.3.3	Frais modification des termes	15 000
9.5.4.3.4	Port de lettre	5 000
9.5.4.4	Commission de transférabilité	
9.5.4.4.1	Frais de dossier	20 000
9.5.4.4.2	commission de transfert CREDOC	0,20% mini 25 000
9.5.4.4.3	Frais Swift	15 000
9.5.4.4.4	Port de lettre	5 000
9.5.4.5	Règlement	
9.5.4.5.1	Commission d'utilisation	0,20 % MINI 25 000
9.5.4.5.2	Commission de négociation	20 000
9.5.4.5.3	Commission d'acceptation	0,20% par trimestre Indivisible

9.5.4.5.4	Frais courrier express	Frais reel (DHL)
9.5.4.5.5	Commission de change Autres devises	0,2%
9.5.4.5.6	Port de lettre	5 000
9.5.4.6	Annulation CREDOC Export	
9.5.4.6.1	Commission d'annulation	20 000
9.5.4.6.2	Port de lettre	5 000
9.5.4.6.3	Frais Swift	15 000

X - AUTRES SERVICES (divers)

10.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
10.1.1	0 à 30 jours	1500
10.1.2	30 à 60 jours	5000
10.1.3	60 à 90 jours	10 000
10.1.4	Plus d'un an	15 000
10.1.5	Supplément par photocopie	200 par page
10.1.6	Frais de recherches spéciales (en unité d'heure)	20 000/H
10.2	Boîte à lettres	NA
10.3	Location de coffre-fort	NA
10.6	Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)	5 000
10.7	Demande de renseignements financiers	10 000
10.8	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	40 000
10.9	Abonnement mensuel au site internet	
10.10	Information annuelle des cautions	15 000
	Délivrance d'attestation bancaire diverse	10 000
10.11	Successions	
10.11.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	7 500
	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	
	1 - 50 000	Franco
	50 001-500 000	7 500
10.11.2	500 001-1 000 000	20 000
	1000 001-5 000 000	50 000
	5 000 001-10 000 000	75 000
	Au-delà de 10 000 000	250 000
10.11.3	Frais annuels de tenue de compte	Selon type de compte
10.11.4	Intervention pour règlement des factures	5 000
10.11.5	Frais d'envoi des fonds au notaire	10 000
10.13	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
10.13.1	Lettre d'avertissement	10 000
10.13.2	Lettre d'injonction	5 000
10.14	Attestation d'avoirs	NA
10.17	Frais de désolidarisation de compte joint	10 000
		0 - 50 000 000: 50 000 FCFA; 50 000 000 - 100 000 000: 100 000 FCFA Plus de 100 000 000: 200 000 FCFA
10.18	Frais d'attestation de ligne crédit	
		0 - 50 000 000 : 50 000 FCFA; 50 000 000 - 100 000 000: 100 000 FCFA Plus de 100 000 000 : 200 000 FCFA
10.19	Frais d'attestation de capacité financière (Marché, visa, agrément, terrain...)	
		0 - 50 000 000 : 50 000 FCFA; 50 000 000 - 100 000 000: 100 000 FCFA Plus de 100 000 000 : 200 000 FCFA
10.20	Frais de prorogation d'attestation	20 000
10.21	Changement d'information sur le compte	

Le Directeur Général

Etienne KONAN